



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23038587

Déposé / Reçu le

09 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0791 873 554**

Nom

(en entier) : **The Brussels Council for Technological Innovation and
Global Development**

(en abrégé) : **The Brussels Council**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue au Bois, 370, 1150 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission

Extrait du PV de la réunion de l'organe d'administration du 22 Décembre 2022:

Démission d'administrateur:

- KAILI, Eva, Rue Wiertz 4, 1050 Bruxelles

Ayant démissionné en tant que membre du Brussels Council, Mme Eva KAILI a également démissionné de son mandat d'administratrice.

Ce changement signifie que l'organe d'administration du Brussels Council ASBL comprend actuellement deux administrateurs. Étant donné que the Brussels Council ASBL compte actuellement deux membres, la constitution de l'organe d'administration est légale conformément aux statuts de l'association (Art. 22) et au Code des sociétés et des associations (2019).

Suite à l'analyse de la situation, l'organe d'administration conclut qu'il n'y a pas d'irrégularité dans la composition de l'organe d'administration et qu'il n'est donc pas nécessaire à ce stade de convoquer l'assemblée générale.

Dimitrios PSARRAKIS,
Administrateur

Jacques BUGHIN,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).